

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1074 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1074

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 septembre 1961

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro
30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 16 novembre 1961, la démission de son emploi offerte par Mme Randrianalisoa (Olga), dactylo-comptable auxiliaire au Service des Finances. Mme Randrianalisoa (Olga) qui réunit au 16 novembre 1961, 3 ans, 1 mois, 24 jours, de services effectifs, aura droit : — à une indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à 46 jours de salaire ; — et à l'indemnité prévue par l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.